

LE COURRIER MUSICAL

SOMMAIRE : La Musique Suisse (E. JAKUES-DALCROZE). — Lettre de Munich à Lucie (P. DE STÖCKLIN). — Les concours publics du Conservatoire (LE SONGEUR). — Pot pourri (D'JINN). — *Le mouvement musical en province et à l'étranger: Correspondances de*: Evian, Honfleur, Trouville, Ostende. — Echos et nouvelles diverses.



La Musique en Suisse

Pour qui s'occupe particulièrement de la musique et de ses progrès, il est intéressant de constater le va-et-vient des œuvres, l'influence des génies individuels sur le génie de la masse, la pénétration lente ou subite d'une nationalité par une autre, l'échange des formules et la transformation des traditions.

Et cependant, l'idée persiste encore dans la majorité des esprits, qu'une nation est née *artiste* ou *non artiste*, que telle ne s'est développée artistiquement que parce qu'elle était bien douée, et que telle autre ne périlclite que parce que la nature s'oppose à son développement. Il semble prouvé d'une façon scientifique que l'art de chaque pays soit issu du sol même ; que, — de même que l'Anglais est généralement roux, le Hongrois noir, l'Allemand blond, le nègre crépu et le Parisien... chauve, — les formes de l'art soient naturellement créées par la configuration des terrains, par les altitudes et les climats. Il est entendu, dit-on couramment, que l'Italien est mélodiste, l'Allemand contrapantiste, le Français harmoniste, le Hongrois syncopiste et l'Anglais... nihiliste ! Et c'est pourquoi l'Allemand ne sort pas de son contrepoint, le Français de son harmonie, l'Anglais de son néant, l'Italien de sa mélodie et le Hongrois de sa syncope ! Et pourtant il est facile de constater que dans chaque pays, la littérature musicale n'est arrivée à la perfection de la forme et à l'originalité du style qu'à la suite d'études comparatives des styles étrangers, d'emprunts et d'imitations. De même dans les beaux-arts, les styles de certains pays ont-ils toujours fortement influé sur les styles de nations voisines, et le style actuel est-il un mélange épuré de divers procédés empruntés au passé, de styles étrangers ou de styles antérieurs. Ni l'écrivain de nos jours, ni le peintre ne croient déchoir au point de vue patriotique en s'assimilant des procédés d'expression autres que celui consacré par l'usage en leur pays. L'Espagne a vu son école picturale de forme italienne transformée au contact de l'art flamand ; le goût des Latins autrefois fut formé par les Grecs conquis, qui conquièrent, eux, spirituellement, leurs vainqueurs. Et plus tard ces mêmes Latins devaient instruire leurs conquérants, les Barbares. De nos jours, toute une école de peintres allemands marche sur les traces d'un Suisse, d'Arnold Böcklin, qui leur révéla l'Allemagne légendaire. Bon nombre de peintres français *wystlérissent* actuellement avec goût, et ce n'est peut-être pas si ridicule. Le théâtre allemand se modèle sur celui du Parisien Antoine ; le roman allemand

se masculinise en employant certains procédés de Maupassant ou Flaubert ; le roman français, lui, se souvient du roman russe, et le théâtre français du théâtre scandinave. L'histoire de l'art est pleine de grands et petits exemples d'éducation, de formation de goût d'une nation entière par l'étude et l'imitation des œuvres étrangères.

Il n'y a qu'en musique que persiste encore en beaucoup d'endroits cette tendance à nationaliser l'art, à se refuser systématiquement à rafraîchir le style d'un pays en l'exposant au vent puissant des influences d'ailleurs. Tout au plus l'influence d'un homme de génie étranger se fait-elle sentir actuellement en deux pays européens, celle de Berlioz en Russie, celle de Wagner en France. Mais les Allemands se garderaient bien d'étudier (pour en faire profiter leur art national) la musique française qu'ils s'obstinent, sans en avoir suivi les tout récents progrès, à qualifier de *Salonmusik* ; mais les Italiens s'épuisent à essayer de conserver la vie aux mélodies que leur léguaient les Bellini, les Rossini et les Verdi première manière, mais les Français des générations antérieures à 1870 n'avaient d'autre ambition que de continuer Auber et Adam.

Certes, toute nation possède un caractère personnel différent de celui d'autres peuples et qui marque de son empreinte toutes les manifestations auxquelles elle s'applique. Mais il serait difficilement démontrable qu'une nation ne soit capable de se manifester, artistiquement ou autrement, que sous l'impulsion d'un certain tempérament dont la dota la nature. Il n'y a pas de nation totalement déshéritée. Chaque peuple possède en germe des facultés générales qui se développeront ou dépériront momentanément selon le plus ou moins de désir de travail, de constance ou de goût. Il peut arriver qu'un peuple paresseux reste longtemps incapable de faire mûrir ses qualités artistiques natives, puis qu'un beau jour, sous l'impulsion de quelques individualités, ces qualités fleurissent rapidement, tandis que d'autres nations, arrivées sous l'influence d'un génie, ou à la suite d'une longue période d'efforts, à l'épanouissement artistique complet, s'arrêtent dans leur mouvement de progrès ou retournent en arrière. La pratique continue d'un art, imposée par l'individualisme, peut rendre cet art si populaire dans la masse, que l'on finira par le considérer comme un *don naturel*, alors que le peuple n'a fait en somme que rentrer en possession de soi-même, sur l'initiative de quelques-uns. Ainsi il n'est pas juste de dire, par exemple, que les Anglais ou les Américains ne seront jamais musiciens parce qu'ils ne l'étaient pas au commencement du siècle et parce qu'ils ne brillent pas au premier rang de nos jours. Qu'un Beethoven ou un Richard Wagner naisse demain à Londres ou vienne s'y établir, qui sait si le goût musical des Anglais ne sera pas devenu très fin et leur instinct créateur tout à fait original à la fin de ce siècle ? Tenez : cette Italie que l'on déclare essentiellement musicienne, était jadis d'une nature *essentiellement* commerçante et industrielle et possédait ainsi un don naturel qu'on lui dénie aujourd'hui. Eduquée à la suite de l'émigration générale des musiciens flamands au xvi^e siècle, elle fut longtemps *essentiellement* contrapontiste et polyphoniste, alors qu'on la considère depuis un siècle comme *essentiellement* mélodiste. A la contrapontique Allemagne, Luther donna jadis le goût du lied, et, — conservatrice dans l'âme, — la grande nation des Bach et des Beethoven a su faire vibrer de pair dès lors la mélodie et la polyphonie ; si elle consentait à étudier les chefs-d'œuvre français, elle deviendrait sans doute *harmoniste* aussi.

Toute nation, semblât-elle même à première vue peu douée naturellement pour la musique, peut arriver à jouer un rôle dans l'histoire musicale, à la suite d'efforts persévérants provoqués par le groupement de privilégiés bien doués.

C'est ce que se sont dit, il y a quelques années, un groupe de jeunes musiciens suisses. Passionnés pour leur art, adorant leur patrie, ils souffraient de voir leur pays absolument envahi par l'art musical étranger, sans qu'il tentât de s'assimiler cet art et de le créer *sien*. « Il existe chez nous, — se dirent-ils, — une littérature nationale, une

école picturale dite « alpestre » très originale ; en architecture un mouvement se desine pour ressusciter le vieux style suisse, en le modernisant.... N'y a-t-il pas lieu de tenter le même effort pour la musique, de former une école musicale helvétique, dont les élèves chercheraient à chanter les beautés de leur pays d'une façon personnelle, avec des moyens d'expression mélodiques et harmoniques conformes au caractère de ce pays ? » — Et ravis de leur idée, les jeunes musiciens suisses l'exposèrent en des conférences, la développèrent dans des articles de journaux et de revues.

Le public leur répondit : La Suisse a un passé littéraire, un passé artistique, rien d'étonnant à ce que le présent nous révèle l'existence d'écoles littéraires et picturales persistant à travers les âges. Mais la musique n'a jamais eu de berceau dans notre pays ; elle n'y est pas née, elle ne s'y est pas développée, tout au plus l'a-t-on mise en nourrice chez nous depuis un siècle ; ce n'est pas notre enfant, nous ne nous y intéressons pas !

Alors les jeunes musiciens suisses fouillèrent le passé et découvrirent avec joie (car les erreurs des autres vous font toujours plaisir) que le public s'était trompé, que la musique avait fleuri autrefois en Suisse, et, les visites qu'ils firent dans un certain nombre de vieux couvents suisses leur révélèrent l'existence de toute une littérature musicale originale, ainsi que les noms d'auteurs helvétiques de nos jours absolument inconnus, mais qui avaient brillé d'un vif éclat jadis.

Le couvent de Saint-Gall était célèbre au point de vue musical dès les temps les plus reculés, du XI^e au XIII^e siècles et renferme des trésors que personne avant le Genevois Georges Becker (auquel nous empruntons plusieurs précieux renseignements) (1) n'avait songé à consulter. L'usage de l'orgue existait déjà à Einsiedeln à la fin du XII^e siècle, et les moines composaient tous leurs chants avec accompagnement de cet instrument. Ils y étaient tellement habitués qu'en 1314, dit la chronique, l'abbé Jean de Schwanden ayant proscrit momentanément l'usage de l'orgue, les moines durent chanter sans accompagnement, et ils en furent « tout tristes. »

A Engelberg, à Muri, Reichenau, les bibliothèques renferment des manuscrits vocaux en grand nombre.

Mais ce fut surtout à partir du XV^e siècle que la musique commença à prendre une place importante dans la vie suisse, grâce à la création des écoles de chant de Bâle, de Zurich, de Soleure et de Coire. Elle servait surtout à illustrer les fêtes religieuses très fréquentes et prenait une part considérable dans les réceptions de seigneurs, d'ambassadeurs, d'évêques et même de papes. Un des plus grands musiciens d'Europe au XVI^e siècle était un Suisse, Louis Senfl, de Bâle, appelé aussi Senflinus. Lui et le fameux Bénédict d'Appenzell sont les plus grandes illustrations de l'Helvétie. Vannius, Glarean aussi comptent parmi les meilleurs contrapontistes de l'époque.

Puis la Réforme créa en Suisse romande un mouvement musical caractéristique. Les psaumes de Guillaume Franc, de Goudimel, de Bourgeois, père et fils, de Davantes, se chantent encore à Genève. Calvin était un grand admirateur de la musique et chercha à la faire entrer dans les mœurs genevoises. De même en Suisse allemande où la littérature musicale protestante prit un grand essor sous l'influence du clergé.

Si j'ajoute que les guerres nombreuses qui ravageaient les cantons suisses ont fait naître une quantité de chansons satiriques, polémiques et de guerre, qu'aux XVI^e et XVII^e siècles, les collègues musicaux se développèrent encore, que la pratique du chant choral devint d'un usage constant dans les plus petits villages, si bien que l'écrivain musical Serehard, en tournée en Suisse, écrivait en 1742 : « Dans le tout petit

(1) Georges Becker : *Histoire de la Musique en Suisse*.

village de Zouz (Hte-Engadine), j'ai trouvé le chant d'Eglise le plus rare du monde entier. Un maître d'école de Zouz y a introduit une méthode de chanter toute particulière. Les chanteurs sont partagés en sept chœurs, chaque chœur ne chante que quelques paroles. Un commence, puis le suivant reçoit vivement la partie, pendant que le premier se tait, et ainsi ils font le tour et varient de la manière la plus rare. » (C'est presque, comme dans ce fameux chœur d'hommes russes qui ne chante que pour le tzar et dont chaque membre est engagé pour chanter une note, sa plus belle!...)

Si l'on constate, en outre, que les représentations populaires avec chants et danses devinrent une spécialité du pays au XVIII^e siècle et firent connaître des chefs-d'œuvre, il faut convenir que nos jeunes musiciens suisses eurent tout droit d'être fiers de leurs découvertes archéologiques ; aussi écrasèrent-ils le public suisse, dans les journaux, de leur érudition toute fraîche, et crurent pour le coup qu'ils avaient victoire gagnée ; mais le public suisse n'était pas mûr encore pour encourager l'art national musical en son pays. Il répondit aux jeunes enthousiastes : « Ta, ta, ta, ta... on ne fonde pas ainsi un art national tout de go, parce qu'il existe de vieux parchemins dans les couvents. Un pays musical doit créer de la chanson populaire. Dénichez-nous en et nous passerons dans votre camp. » Les jeunes musiciens se mirent en campagne et « ils en dénichèrent ! » En Suisse allemande surtout, presque uniquement en Suisse allemande.

Nos ancêtres étaient de rudes montagnards plus habitués à porter la hallebarde pour défendre leurs droits qu'à manier le pinceau ou le ciseau pour orner leurs demeures. Ils ont perpétué le souvenir de leurs faits d'armes. Leur gloire fut d'aimer et de défendre leur liberté, ils n'avaient pas le temps, sans doute, de glorifier leur patrie en lui consacrant des poèmes épiques ! De vivre en contact permanent avec les paysans, les bourgeois de nos villes restèrent longtemps un peu rustiques d'idées, un peu *simplés*, préférant l'utile à l'agréable, et le solide au beau. Mais enfin, si les Suisses n'avaient pas le temps jadis de se consacrer à la poésie et aux beaux-arts, et si plus tard ils se sont bornés souvent à modifier des traditions artistiques importées de l'étranger, — traditions qui, à la longue, finirent, de modifications en modifications, par revêtir un caractère spécial, — du moins nos pères ont-ils toujours trouvé le temps de chanter, d'entonner de leurs voix rudes l'hymne naïf que l'on chante en travaillant, en priant aussi, tout instinctivement, sans recherche d'effet, et que l'on chante... pour chanter.

Il ne viendrait à l'idée de personne de nier l'existence d'un art national hongrois. Il nous suffit d'entendre de loin un orchestre tzigane pour nous écrier : « Ah ! voilà de la musique hongroise ! » Souvent pourtant, les airs joués par les tziganes sont d'importation étrangère, mais la façon de les interpréter, de les orner, d'en modeler le rythme et les harmonies suivant le type de leurs thèmes autochtones, suffit à en modifier la physionomie générale et à leur donner le cachet national. Eh bien, nos musiciens d'instinct, nos jodleurs d'Appenzell et autres lieux ont le même tempérament que les tziganes : dès qu'on les entend chanter, l'on se dit : « Voilà des mélodies alpêtres ! » et ce n'est qu'en analysant les morceaux chantés, que l'on reconnaît que peu d'entre elles sont franchement suisses et originales, tant la façon de chanter de nos braves montagnards, tant les traditions fidèlement transmises par leurs ancêtres, influent fortement sur la forme des idées musicales. Donnez le même thème à chanter, à un tzigane et à un berger des Alpes, vous ne les reconnaîtrez pas à l'exécution, tant le tempérament des races et l'influence des climats peuvent changer la forme des idées. L'art ne peut être partout uniforme, quand il y a selon les pays, tant de différences de types de beauté, d'accents et d'aspects de la nature.

Nos bergers n'ont pas toujours chanté des mélodies étrangères ; il en est d'infor-

mes, de grossières, qu'ils ont créées dans le temps, avant d'être visités par les Anglais, avant d'être descendus à la ville pour lutter devant des banquettes à 50 centimes, ou d'être engagés par des comités d'expositions nationales. Ils ont créé des thèmes particuliers dont les éléments caractéristiques sont cette alternance rythmée de sons bas et aigus, née de l'appel aux troupeaux à grandes distances, — et aussi cette succession d'intervalles harmoniques imitée des sons naturels de leurs trompes primitives. Ces deux éléments distincts ont formé des mélodies très simples, d'allure générale lente, avec pourtant des répétitions rapides de certains intervalles, comme la sixte majeure, qui leur donnent une allure très originale. Presque tous nos thèmes populaires peuvent être joués par l'*alpborn*, instrument qui les a premièrement inspirés, et il faut que ce type populaire soit bien profondément ancré en nous, pour qu'il se retrouve en un très grand nombre de chœurs composés par des Suisses, à différentes époques. Oui, il existe un type de mélodie nationale suisse, un type qui persiste dans toutes les compositions chorales.

Il suffit de faire un tour dans le canton d'Appenzell certains dimanches de fêtes où ressuscitent les vieilles coutumes, pour se rendre compte que les principes de la musique populaire suisse sont absolument originaux. A certains jours, tout le pays chante et tout le pays danse. Notre excellent écrivain genevois, Gaspard Vallette, racontait le plus joliment du monde dans *La Suisse*, il y a quelques années, une de ces matinées populaires :

« Dans l'auberge au plafond bas, à la lampe fumeuse, et dans l'étroit passage que laissent entre elles les tables de sapin où s'accourent les buveurs, les couples avec une singulière aisance, trouvent le moyen de danser. Ils dansent de vieilles danses, admirablement rythmées et précises, élégantes et fines dans leur apparente simplicité, et rien ne ressemble moins que ces mouvements harmonieux et réglés à la gymnastique forcée qui a remplacé dans nos salons la danse. Ils dansent, comme on devrait danser, gravement et noblement, chacun avec sa chacune, toujours la même pendant toute la soirée, puis, le tour de valse fini, ils se rasseient, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, devant leurs grands verres, et, pour attendre la danse suivante, ils jouent harmonieusement, un seul chantant la mélodie, tous les autres l'accompagnant.

« Les femmes dans leur costume de gala, sont belles et fines, avec les bandeaux réguliers de leurs cheveux noirs, leurs mains délicates qu'assouplit le travail aristocratique de la broderie, et leur profil placide exempt de curiosité et de souci. Les gars sont petits, trapus et robustes, l'oreille percée d'une boucle d'or, les bras nus brûlés par le soleil de juillet, avec chacun son petit roquet montagnard qui attend sous la table la fin de la contredanse, et sa pipe recourbée qui ne quitte jamais la barrière de ses dents.

« Trois musiciens font danser tout ce monde, un violoneux, un contrebassiste et un vieux, aux traits rugueux qu'on dirait sculptés dans du vieux chêne noueux, qui joue de l'*hackebrett*. C'est un instrument archaïque, que je n'ai jamais vu ailleurs, une planche sur laquelle sont tendus, par des chevalets de diverse hauteur, des fils métalliques. Le vieux, entre les deux grands doigts de chaque main, tient une baguette de bois terminée en marteau, à qui le pouce donne le mouvement et le rythme : il manie en virtuose accompli ses deux baguettes et ce sont des roulades, des trilles, des arpèges à rendre jaloux Planté ou Risler lui-même. Impassible et sculptural, le vieux joue des airs locaux, très anciens, très curieux, que des musiciens devraient noter, avant qu'ils se perdent.

« Les mœurs sont d'une bonhomie charmante. A tout arrivant les assistants, filles ou garçons, font cette gracieuseté de tendre leur verre, afin qu'il y boive le coup

de la bienvenue. A celui qu'on boude, à celle qu'on veut punir, on ne tend pas son verre, et on indique ainsi, sans rien dire, son sentiment. Mais le cas est rare et la règle est d'offrir, à tout venant agréé, une gorgée de son propre verre. La parfaite distinction consiste pour l'Appenzellois à user très discrètement de cette politesse et à ne boire qu'un très petit coup de la bière qui lui est offerte.

« Les couples tournent, les baguettes de sapin frappent à coups redoublés les fils métalliques du clavecin primitif, les chaînettes d'argent brillent au corsage des filles sous la lumière faible de la lampe fumeuse. On rit, on chante, on iodle ; on s'interpelle : tout l'Appenzell semble rire et s'ébaudir dans cette soirée d'*alpstubete*. »

Des manifestations artistiques plus grandioses ont lieu à plusieurs reprises chaque année en Suisse et constituent une des originalités de notre pays. Je veux parler des *Festspiels*, autrefois surtout en honneur dans la Suisse allemande, mais qui tendent à s'acclimater de plus en plus en pays romand. Alliant la musique à la poésie et à la danse, chantant la légende ou l'histoire, ces spectacles sont la plus belle école d'art que l'on puisse rêver pour un peuple et il est peu de pays qui puissent, avec le seul concours d'éléments populaires, constituer d'aussi superbes fêtes d'art que la Fête des Vignerons, par exemple. La musique simple et saine qui en illustre le naïf et poétique scénario se grave dans les mémoires des milliers de Suisses qui en sont les exécutants ou les auditeurs, et prend sa place dans le *folklore* romand malheureusement assez pauvre en chansons nationales. Et cela donne ainsi aux jeunes musiciens actuels le désir de composer pour le peuple, pour ce peuple si avide de jouissances musicales, si prompt à s'enthousiasmer, si fortement imbu des traditions nationales et qui ne demande qu'à chanter son pays. En Suisse allemande comme dans les cantons romands, l'on cherche depuis une vingtaine d'années à créer une littérature nationale populaire, soit à faire revivre les vieilles chansons. La Société suisse des traditions populaires a retrouvé dans le Jura neuchâtelois, à Fribourg et dans le Valais de vieilles chansons exquisés. Quelques jeunes artistes, Baud-Bovy, Gustave Doret, Niggli et d'autres ont créé de toutes pièces des lieds de formes populaires.

Au point de vue poétique, ce n'était pas difficile, en somme. La poésie populaire n'est autre chose que de la sincérité rythmée. Or le moyen de ne pas être sincère en chantant un pays aussi beau que le sien, que celui que l'on tient à chanter parce qu'on l'aime. L'amour appelle la sincérité, car il ne saurait exister sans elle. Notre pays est semé de monts altiers, de cimes fières trouant le ciel de leurs aiguilles pointues : chantons les montagnes aux mille et mille aspects, les montagnes souriantes sous le ciel indulgent de mai, et dont le vert tendre se fond dans le bleu ingénu du ciel printanier ; les montagnes épanouies sous les ardents rayons de septembre ensoleillé, aux sapins craquant dans l'air chaleureux, aux rochers brûlants mettant dans le bleu solide du ciel en fusion des taches rousses éblouissantes... les montagnes parées du manteau virginal des neiges, pâles comme des épousées et dressant dans le firmament bleu pâle le candide point d'interrogation de leur blancheur nouvelle.

Et nous avons des lacs aussi, des lacs si purs, des lacs si doux, sur lesquels glissent sans bruit les barques légères aux ailes d'oiseau, qu'anime de ses joyeux sifflements l'escadron volant des zigzagantes mouettes, et dont les bords semés de maisonnettes blanches servent de reposoirs aux vignes dorées, espoir des hommes romands. « Chantons ces hommes aussi, à la vie tranquille, au sourire paisible — se dirent les jeunes musiciens des générations nouvelles — Chantons leur amour pour la patrie, chantons la gloire de leurs aïeux, qui surent créer et consolider l'alliance des 22 cantons, unir par l'amour des races différentes, et instituer la belle devise : « Un pour tous, tous pour un ! »

Symphonies, poèmes, pièces lyriques, lieds et musique de chambre, tout cela peut

devenir suisse sans cesser d'être artistique. C'est ce qu'ont compris les compositeurs suisses et leurs efforts tendent actuellement à mettre au service de l'art national les connaissances acquises à l'étranger; à essayer de se faire un style personnel, en s'inspirant de nos mélodies montagnardes, à se forger enfin des esprits vaillants, résistant aux influences de la mode, des âmes *suisses* pleines de l'amour ardent du pays alpestre... Les conservatoires, Zurich et Genève en tête, cherchent eux aussi, à favoriser les nationaux, à les mettre à même de faire en leur pays leurs études complètes et, enfin, grâce à l'initiative de quelques enthousiastes, s'est fondée en 1900, l'*Association des musiciens suisses*.

Cette société qui compte actuellement deux à trois cents membres, a organisé trois fêtes très réussies qui eurent lieu à Zurich en 1900, à Genève en 1901, à Aarau en 1902, à Berne cette année, et dont les concerts orchestraux, choraux et de musique de chambre, au nombre de trois et quatre par fête, révélèrent des talents nouveaux, consacèrent des réputations déjà établies et prouvèrent l'existence d'un art musical autochtone, aux belles qualités de santé et de vigueur. — Le public tout en applaudissant les noms aimés et respectés de Hans Huber, le grand symphoniste bâlois, du zurichois Frédéric Hegar, le maître du chant choral suisse, de Charles et Ed. Munzinger, de Hermann Goetz, d'Albert Meyer, de Gustave Weber, et autres compositeurs déjà connus, — s'intéressa aux essais de musiciens plus jeunes, V. Andrae, Otto Barblan, Ernest Bloch, Edouard Combe, Alexandre Dénéreaz, Gustave Doret, J. Ehrhart, Rod, Ganz, Frédéric Klöse, Joseph Lauber, Pierre Maurice, Fr. Niggli, W. Pahnke, Eug. Reymond, etc., etc., dont la plupart faisaient entendre leurs œuvres pour la première fois.

Ce fut une surprise générale dans le public et la presse que de voir ainsi publiquement constatés l'existence et le talent de tant de jeunes compositeurs jusqu'alors inconnus. Un grand nombre de ces œuvres suisses franchirent les frontières et firent avantageusement connaître leurs auteurs à l'étranger. Furent aussi révélés au public d'excellents virtuoses instrumentistes et des chanteurs du pays, des chefs d'orchestre de tout premier ordre, et des chœurs bien stylés et disciplinés. — De tous ceux-là, nous aurons l'occasion de parler en la série de correspondances que le *Courrier Musical* a bien voulu nous demander. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'avoir prouvé que l'école musicale suisse existe, puisqu'elle produit des œuvres, puisqu'elle donne des concerts en lesquels sont chantées les beautés du sol natal, et puisqu'elle trouve un public intelligent pour l'encourager et la suivre en ses intéressants efforts.

E. JAQUES-DALCROZE.
